



Putscheid



Tandel



Campagne de lutte contre le moustique japonais



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de la Santé

Direction de la santé

VOTRE COMMUNE VOUS INVITE A ELIMINER LES GITES LARVAIRES DE MOUSTIQUES AUTOUR DE VOTRE HABITATION

Mesdames, Messieurs,

Le moustique japonais (*Aedes japonicus*), espèce de moustique exotique envahissant, a été décelé fin juillet 2018 sur le territoire des communes de la vallée inférieure de l'Our. Les moustiques japonais recensés présentent a priori peu de risque pour la santé et ne sont généralement pas porteur de virus dangereux pour la santé humaine et animale. Leurs piqûres, bien que légèrement plus douloureuses, ne doivent pas être traitées différemment que celles de nos moustiques indigènes. Contrairement à nos moustiques locaux, qui piquent généralement la nuit et à l'intérieur de nos habitations, le moustique japonais pique surtout en fin de journée et dans les jardins ou zones boisées.

Dans le cadre d'une action concertée avec la Direction de la santé, votre commune prie la population de contribuer à une campagne de lutte destinée à réduire, voire éradiquer la population de moustiques japonais installée dans la région.

Votre collaboration est demandée afin d'éviter la formation tout autour de votre habitation de flaques et de zones d'eau stagnante, propices au développement de larves de moustiques. Pour ce faire, il y a lieu d'enlever de votre jardin dans les plus brefs délais tous les récipients et ustensiles susceptibles de recueillir de l'eau de pluie et de vérifier le bon écoulement de l'eau dans vos rigoles et caniveaux (voir conseils simples détaillés au verso). Ces mesures de précaution qui vous permettront de subir moins de piqûres de moustiques, devront être maintenues jusqu'au mois de novembre 2018.

Il est possible qu'une visite d'inspection soit organisée par la commune en collaboration avec la Direction de la santé et le Musée national d'histoire naturelle dans le courant de la semaine du 13 août. Le cas échéant, je vous demande de réserver un bon accueil à ces agents.

Pour tous renseignements complémentaires, vous pouvez contacter l'Inspection Sanitaire de la Direction de la santé, au numéro de téléphone 247-85650 ou par courrier électronique inspection.sanitaire@ms.etat.lu.

Le succès de cette opération dépend directement de votre coopération. Nous vous remercions d'ores et déjà pour votre aide et votre vigilance.

Les bourgmestres

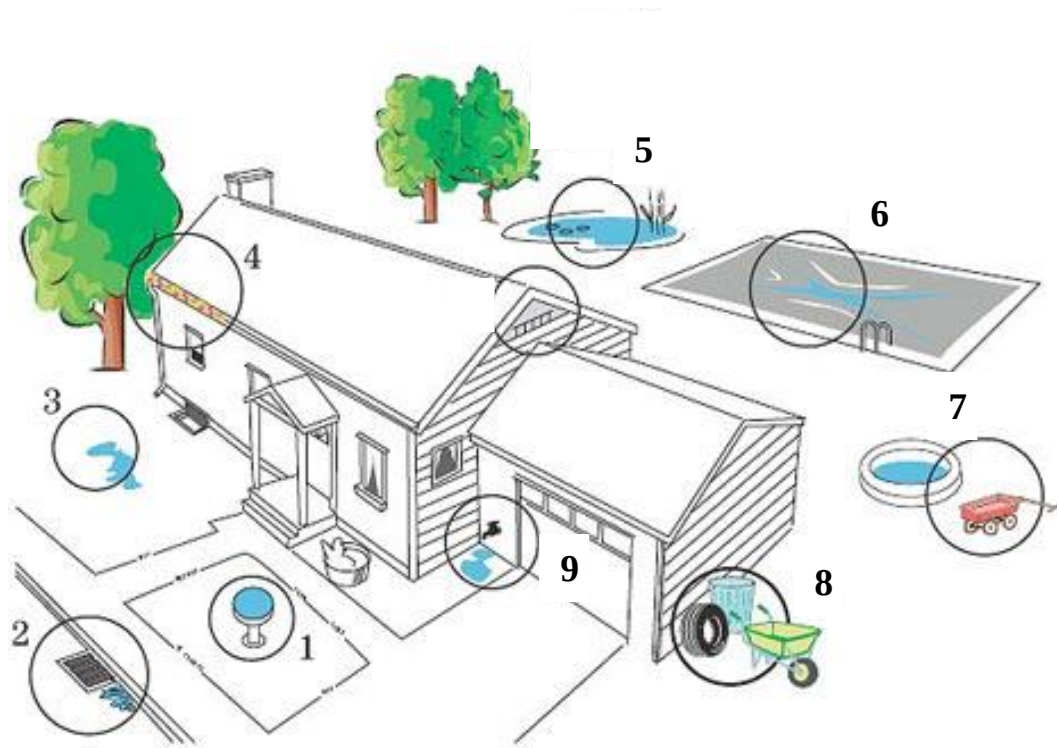
Roger Zanter, Putscheid
Romain Wester, Parc Hosingen
Ali Kaes, Tandel
Henri Majerus, Vianden

Le Directeur de la santé

Dr. Jean-Claude Schmit

Le saviez-vous ? Les moustiques qui nous piquent ou nous harcèlent se déplacent peu. Ils sont souvent nés dans notre environnement immédiat. Le meilleur moyen de s'en débarrasser et d'éviter les piqûres est de limiter les sites de ponte aux alentours de nos habitations.

Conseils pour éliminer les gîtes larvaires de moustiques autour de son habitation



D'après : Huron County Health Unit

1. **Fontaines & abreuvoirs** : changer l'eau et nettoyer les récipients au moins une fois par semaine ;
2. **Rigoles & caniveaux** : nettoyer régulièrement les feuilles et autres débris pour faciliter l'écoulement de l'eau ;
3. **Flaques & dépressions** : combler les inégalités pour éviter la formation de flaques persistantes ;
4. **Gouttières** : nettoyer régulièrement les feuilles et autres débris pour faciliter l'écoulement de l'eau ;
5. **Mares de jardin** : ramasser régulièrement les feuilles mortes dans et à proximité de la mare ; y permettre le développement de végétation et de prédateurs (libellules, batraciens, poissons...) ;
6. **Bâches** : veiller à bien tendre les bâches recouvrant les tas de bois, les piscines, etc. pour éviter la formation de flaques persistantes ;
7. **Jouets & récipients** : veiller à ranger à l'abri de la pluie les jouets, les pots et tout autre objet susceptible d'accumuler de l'eau de pluie ;
8. **Brouettes, poubelles et pneus usagés** : de même, veiller à ranger ces ustensiles à l'abri de la pluie ;
9. **Récupérateur d'eau de pluie pour arrosage** : couvrir pour rendre étanche aux feuilles mortes et aux moustiques, vidanger et rincer le plus souvent possible ou nettoyer les parois au niveau de la surface de l'eau avec une éponge (pour enlever les œufs de moustiques).